EP Estaires La Gorgue Merville

Tournoi National B

Vendredi 01 mai et samedi 02 mai 2026

Règlement

Article 1- Lieu et Organisation

Le club de l'EP Estaires La Gorgue Merville est heureux de vous accueillir pour son 1er tournoi National B homologué sous le numéro xxx / xxx -B, ouvert aux joueurs et joueuses licencié(e)s FFTT.

Le tournoi se déroulera les vendredi 1er mai et samedi 02 mai 2026, **au complexe Durez, rue de Merville à ESTAIRES**. La salle sera ouverte à partir de 8h00.

Le tournoi aura une gestion informatisée sous Spid déconnecté et sera sous la responsabilité de Monsieur Demarthe François (JA3) et de Monsieur Gérald Olivares (JA3) juges arbitres de la compétition.

Une buvette sera mise en place jusqu'à la fin de la compétition afin que les joueuses et joueurs puissent se restaurer (sandwichs, café, boissons fraîches, etc.…).

Pour toutes questions concernant le tournoi vous pouvez contacter, les responsables du tournoi :
GRUEZ Martin au 07.57.78.76.92 ou GRUEZ Laurent au 06.14.31.66.77

Mail : tournoiepestaireslgm@hotmail.com

Le pointage se fera 30 minutes avant chaque tableau.

Le forfait du joueur sera prononcé 15 minutes après le 1er appel en poule et 5 minutes après le 1er appel dans le tableau à élimination directe.

Article 2- LICENCIATION

Seuls pourront prendre part au tournoi homologué FFTT les joueurs ou joueuses licenciés à la **FFTT** ou dans les fédérations étrangères affiliées à l'ITTF, frontalière de la ligue des Hauts-de-France (en l'occurrence la **Belgique**).
Le tableau d'équivalence des classements est fourni en pièce jointe.

Les licences devront être valides sur la saison 2025/2026 et chaque participant devra être en mesure de prouver sa licenciation pour la saison 2025/2026.
Si la mention « *certificat médical présenté* » figure sur le document présenté, le joueur est autorisé à jouer.
Si la mention « *ni entraînement, ni compétition* » figure sur le document présenté, il doit fournir un certificat médical indépendant en cours de validité. S'il ne peut pas justifier de sa licenciation, il n'est pas autorisé à jouer.
Le nombre de points retenus pour les inscriptions est celui inscrit sur la licence de la 2nde phase 2025-2026.

Article 3- balles et tenues

Les balles fournies par l'organisation seront des balles 3 étoiles, en plastique, de couleur blanche, homologuées fftt de marque **ANDRO**. Pour l'échauffement, les balles ne sont pas fournies. Attention pas de tenue de sport blanche (short ou maillot).

Article 4- Déroulement du tournoi

Un joueur pourra participer au maximum à **deux tableaux de série par jour** (dans la limite des places disponibles) **+ soit la série Handicap, soit la série coupe Davis**. Si un joueur est éliminé en poule dans une série, il aura la possibilité de s'inscrire dans une autre série en accord avec le JA et sous réserve des places disponibles.
Tous les tableaux sont mixtes sauf le tableau « féminines ». La participation des féminines est admise dans tous les tableaux. Les féminines ont la possibilité de s'inscrire dans 2 tableaux de série **en plus du tableau féminin**.
Un joueur absent lors de son 1er tableau sera automatiquement désinscrit de ses autres tableaux s'il ne prévient pas les organisateurs de son retard.

La compétition se déroulera sur 24 tables homologuées FFTT, de marques Joola Duomat ou Cornilleau 610.

Les tableaux sont limités à 72 joueurs, et la série Coupe DAVIS limitée à 48 paires.

Les tableaux se dérouleront au 1er tour par poules de trois joueurs (sauf la série handicap et coupe Davis, élimination directe). Les deux premiers joueurs sont qualifiés pour le tableau final. Les parties se déroulent ensuite sur un tableau à élimination directe.
Toutes les parties (poules, tableau à élimination) se jouent au meilleur des cinq manches.

La série handicap se déroule de la manière suivante : une manche de 31 points, pas de point d'écart à 30-30 : 1er à 31. 1 point d'écart tous les 50 points de classement d'écart, maximum 18 points d'avance.

Pour la série **Coupe Davis**, le total des points d'une équipe ne peut dépasser 3200 points officiel.
La rencontre entre 2 équipes comportera trois parties, dans l'ordre suivant :

- la 1ère partie oppose les joueurs ayant le plus de points classement
- la 2e partie oppose les joueurs ayant le moins de points classement
- la 3e partie, décisive, est le double : elle ne se joue qu'en cas d'égalité à l'issue des simples

Les parties de Coupe Davis se déroulant au meilleur des 5 manches, les résultats seront pris en compte dans les classements individuels

Pas d'interruption à l'heure du repas. Le pointage sera effectué jusqu'à 30 minutes avant le début de chaque tableau. La mise en poule se fera 10 minutes avant le début du tableau.
Une tenue correcte et sportive sera de rigueur. Il est rappelé qu'il est interdit de fumer dans l'enceinte du gymnase et d'utiliser de la colle à l'intérieur de celle-ci.

L'EP Estaires La Gorgue Merville se réserve le droit de supprimer ou modifier un tableau ou les dotations, si le nombre d'engagés est jugé insuffisant.

Les tableaux avec les dotations sont les suivants :

Séries du vendredi 1er mai 2026

séries	tarifs	limitation	horaires	dotations	1er	2e	1/2 finaliste	1/2 finaliste
-700	8 €	72	9h00	200 €	100 €	50 €	25 €	25 €
-900	8 €	72	13h00	200 €	100 €	50 €	25 €	25 €
-1200	8 €	72	10h00	200 €	100 €	50 €	25 €	25 €
-1500	8 €	72	14h00	200 €	100 €	50 €	25 €	25 €
-1800	8 €	72	11h00	200 €	100 €	50 €	25 €	25 €
-2300	8 €	72	15h00	200 €	100 €	50 €	25 €	25 €
handicap	8 €	128	12h00	200 €	100 €	50 €	25 €	25 €
dames	5 €	72	15h00	160 €	80 €	40 €	20 €	20 €

Séries du samedi 02 mai 2026

séries	tarifs	limitation	horaires	dotations	1er	2e	1/2 finaliste	1/2 finaliste
-800	8 €	72	9h30	200 €	100 €	50 €	25 €	25 €
-1000	8 €	72	12h30	200 €	100 €	50 €	25 €	25 €
-1300	8 €	72	10h30	200 €	100 €	50 €	25 €	25 €
-1600	8 €	72	13h30	200 €	100 €	50 €	25 €	25 €
-1900	8 €	72	11h30	200 €	100 €	50 €	25 €	25 €
open	10 €	72	14h30	490 €	250 €	120 €	60 €	60 €
coupe Davis (3200)	2*6 €	48 équipes	8h30	320 €	160 €	80 €	40 €	40 €

En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission Sportive Fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

Article 5- Inscriptions

Les inscriptions devront parvenir impérativement à partir du 15 janvier 8h00 et avant le mercredi 29 avril 2026 à minuit.
Elles se font UNIQUEMENT via Helloasso :

https://www.helloasso.com/associations/entente-pongiste-estaires-la-gorgue-merville/evenements/tournoi-national-b-estaires
Les droits d'engagements sont fixés à 8€ par tableau, 10€ pour l'open, 5€ pour le tableau dames.

Le tirage au sort des séries s'effectuera le jeudi 31 avril 2026 à 19h, au complexe Durez.
Possibilité également de s'inscrire sur place le jour même, sous réserve de places disponibles et à disposition du juge arbitre.

Article 6- Responsabilité

Le club de l'EP Estaires La Gorgue Merville décline toute responsabilité en cas de perte, vol et accident dans la salle.

Article 7 – Récompenses

Le tournoi sera doté de prix d'une valeur totale maximale de 3370€ (voir tableau ci-dessus).

Article 8 – Litiges

Le juge arbitre est le seul habilité à régler les litiges prévus ou non au présent règlement et à prendre les décisions nécessaires au bon déroulement de l'épreuve. Ses décisions seront sans appel. Ce tournoi étant réalisé sous l'égide de la FFTT, il sera fait la stricte application des règlements de cette dernière. Tout point non prévu par le règlement sera tranché par le JA, en accord avec les organisateurs.

Acceptation du règlement

La participation au tournoi implique de fait l'acceptation du présent règlement.

Le comité d'organisation de l'EPELGM